République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-16DCC250626-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 25 juin 2026	N° 16dcc250626

Le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire le jeudi 25 juin 2026, à 20h00 l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 19 juin 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 49

Il était composé comme suit :

Etaient présents : BERGOT Stéphane, BOTHOREL Hervé, BOUCHER Patrice, ABGUILLERM Gildas, ARS Wilfried, BLEUNVEN Christian, CABON Jean Luc, CATTIN Jean Luc, CLAVIER Martial, COATEVAL Bruno, COUSTANCE Catherine, DARE Claude, DUBOIS Elise, FERELLOC Jean Christophe, FOLL Loïc, GAUTIER Valérie, GUEZENNEC Jessica, GUIZIOU Fabien, HABASQUE Nadine, HAVET Nadège, JESTIN Claudine, KERJEAN Aurélie, KERLAN David, LE COQ Gwendal, LE FLOCH Renaud, LE FUR Olivier, LE GALL Christelle, LE POLLES Philippe, LEON Julie, LOZACH Marie Christine, MARCHADOUR Violaine, MARZIN Olivier, MASON Anne, MICHEL Mewen, POULNOT MADEC Anne, REDT Gérard, RICHARD Danielle, ROUDAUT Anne Thérèse, SALIOU Christine, STAEHLE Caroline, TADIER Adeline, TONARD Hélène, TREGUER Jean François,

Excusés :
ABARNOU Mickaël donne pouvoir à Martial CLAVIER, KERANDEL Hélène donne pouvoir à Loïc FOLL, L'HOSTIS Nolwen donne pouvoir à Hélène TONARD, HELIES Karine donne pouvoir à Patrice BOUCHER, JAUD Christiane donne pouvoir à Christelle LE GALL, LAOT Cédric donne pouvoir à Olivier LE FUR

Désignation réseau haies & SCIC Coat Bro Montroulez

Le Réseau Haie France est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie. Elle est représentée en local par le Réseau Haies Bretagne. Elle met à disposition de ses adhérents des ressources documentaire ainsi que des formations et accorde l'agrément BCAE8, nécessaire à la communauté de communes du Pays des Abers pour accompagner certains dossiers d'agriculteurs.

La communauté de communes est engagée dans une stratégie pour le développement et la préservation de son bocage sur la période 2023-2027 conformément à l'avis favorable du conseil de communauté du 22 février 2024. Le Bureau de communauté du 4 juin dernier a approuvé le renouvellement de l'adhésion à l'association pour les années 2026 et 2027

Par ailleurs, suite à l'avis favorable du bureau de communauté en date du 5 janvier 2024, la communauté de communes est adhérente de la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif, travaillant principalement sur le secteur de Morlaix, se charge d'organiser des chantiers de production de bois durable, d'acheter les plaquettes et de les revendre à des chaufferies locales. Elle intervient de plus en plus souvent sur notre territoire et permet de développer la filière bois locale, essentielle à la pérennisation de notre bocage.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-16DCC250626-DE

Il convient de désigner un représentant de la communauté de communes du Pays des Abers aux associations Réseau Haies France et Réseau Haies Bretagne et à la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ.

Vu l'avis favorable du Bureau de communauté du 4 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, de désigner Olivier LE FUR en tant que représentant du Pays des Abers à ces associations et à la SCIC SAS COAT BRO MONTROULEZ ;

Fait et délibéré à Plabennec
le 30 juin 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

